Revue des journaux forestiers étrangers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **51 (1900)**

Heft 11

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ganisé cette réunion de 8 jours consécutifs. Nous nous plaisons à croire que nos hôtes étrangers remporteront un bon souvenir de ces journées passées au milieu de nos forêts et qu'ils nous feront bientôt l'honneur d'une prochaine visite.

Revue des journaux forestiers étrangers.

Revue des Eaux et Forêts. N° 19.

— Une catachrèse forestière. — Navigabilité de la Loire. — Bibliographie. — Bulletin bibliographique. — Chronique forestière. — Mutations. — Dans le premier article, dû à la plume habile de notre éminent collègue M. Ch. Broillard, l'auteur blâme l'introduction de la révolution dans l'aménagement des forêts jardinées.

„Dans cette expression de *révolution* d'une forêt jardinée, je ne peux voir qu'une fiction, une métaphore par abus du terme, une véritable catachrèse (*καταχρεσαμαι* j'abuse), soit un mauvais usage du mot .... Mais, dans cette catachrèse forestière, incompréhensible, d'où provient donc l'emploi du mot révolution, là où il n'y a pas, où il ne peut pas y avoir de révolution."

D'après M. Broillard, la cause de cet état de fait est la fausse conception qui pousse les forestiers à faire reposer sur le volume la détermination de la possibilité dans les forêts jardinées.

„Le coupable, dit-il, c'est le volume, auquel on sacrifie. Quel usage en effet peut-on faire d'un chiffre fictif de révolution pour la forêt jardinée? Il ne peut servir qu'à combiner des volumes, à chercher par des calculs un volume à exploiter annuellement, une possibilité par volume, que le jardinage ne comporte pas."

Nous engageons nos collègues à lire cet article dont le contenu, point banal du tout, les poussera à réfléchir à la double question qu'il soulève.

— Le bulletin bibliographique consacre quelques lignes au nouveau livre de MM. Boppe et Jolyet. „Les Forêts", traité pratique de sylviculture. Nous comptons revenir sur cette importante publication.

— On annonce le décès de MM. de Monteil, conservateur des forêts en retraite et Noël, garde général à Longuyon, ce dernier âgé de 37 ans seulement.

Même journal. N° 20.

Compte rendu sommaire du congrès international de sylviculture. — Droit de pâture. — Régime forestier du Sénégal. — Un incendie au long de la voie. — Chronique forestière. — Mutations. -- Bulletin du commerce des bois. — Mercuriale.

— MM. Daubrée et Charlemagne ont publié un compte rendu sommaire du congrès international de sylviculture de Paris.

Ce document renferme des renseignements complets sur le travail des sections et les vœux votés par le congrès.

— Nous lisons dans la chronique au sujet du tir au canon contre les orages: „A Liergues, canton de Villefranche (Rhône), huit canons ont été placés et répartis sur la propriété de M. Vermorel; le 29 juillet, jour de l'orage, qui a causé sur la commune de Limas des dégâts évalués à un million de francs, ils ont tiré pendant toute la durée de l'orage et, pendant que le territoire défendu était totalement exempt de grêle, les vignobles situés à l'ouest, au sud,

à l'est, étaient ravagés dans la proportion de deux vingtièmes à dix vingtièmes. La grêle est tombée d'autant plus dense et a causé d'autant plus de ravages qu'elle s'éloignait davantage de la zone protégée. Le résultat, le premier obtenu à Liergues, a causé chez les vignerons une telle conviction que dix communes du canton de Villefranche demandent à s'organiser immédiatement."

— Extrait du bulletin du commerce des bois:

Salins. Les cours se maintiennent à la hausse, aussi bien sur les bois d'œuvre que sur les bois de feu. Pour ces derniers, l'on prévoit une hausse prochaine. Les charbons sont aussi plus recherchés, surtout depuis la hausse des prix de la houille. Les prix moyens des ventes de l'automne accusent une hausse de fr. 4. 54 par m. c. sur ceux de 1899.

A *Pontarlier*, la hausse a été de fr. 3. 40 par m. c. Certains lots, vendus sur pied, ont atteint les prix de fr. 30, 32 et 33 le m. c. Une hausse est constatée également pour les bois de feu.

Allgemeine Forst- und Jagdzeitung. N° 10.

— Quelques mots sur certaines questions d'aménagement. — L'organisation forestière en Suisse. — Résultats d'observations sur la manière dont se comportent certaines essences forestières vis-à-vis de l'eau. — Les forêts de Java et leur traitement. — Bulletin bibliographique. — Correspondance. — Notices.

— L'article sur l'organisation forestière en Suisse ne nous apporte aucune indication nouvelle. Il est cependant assez complet pour donner une idée de notre législation et de notre organisation aux lecteurs étrangers.

— L'auteur du troisième article propose, non pas l'irrigation, mais la submersion de forêts. Il pense, par ce moyen, éviter les effets fâcheux de sécheresses trop prolongées, enrichir le sol d'éléments nutritifs, détruire les insectes nuisibles et empêcher les incendies.

La seule chose intéressante à constater jusqu'ici, c'est la différence qui existe entre les essences forestières quant à la manière dont elles supportent la submersion de la racine ou de la tige entière.

Centralblatt für das gesamte Forstwesen. N° 8/9.

— Etude des nouveaux procédés d'inventaire. — Quelques souvenirs du vieux temps. — Bulletin bibliographique. — Les derniers livres. — Communications. — Promotions et mutations.

Chronique forestière.

Confédération.

Examens forestiers. Le département fédéral de l'Intérieur a déclaré éligibles aux emplois forestiers cantonaux supérieurs:

MM. *Bär, Conrad,* de Kessweil (Thurgovie);
Oertli, Guillaume, d'Ennenda (Glaris);
Reutty, Vincent, de Wyl (St-Gall);
Spiller, Joseph, de Mitlödi (Glaris);
de Torrenté, Louis, de Sion;
Veillon, Maurice, de Bex (Vaud).